



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'USAGER

RIBAMBELLE est une association promouvant les valeurs de d'éducation populaire. Elle respecte la convention internationale des droits de l'enfant. Elle a pour vocation principale l'organisation de séjours de loisirs éducatifs pour les enfants, de classes de découvertes, de séminaires et de stages pour les adultes.

En adhérant à RIBAMBELLE, je m'engage à respecter les valeurs suivantes :

-

- **Citoyenneté** : Le partage, la solidarité, la loyauté, la pondération constituent le climat humain fondamental pour vivre en société.
- **Autonomie/responsabilité** : C'est avoir conscience des tâches à réaliser de manière équitable et les réaliser sans intervention extérieure.
- **Laïcité** : respect de chaque individu dans ses idées et dans ses différences (religieuses, sociales, culturelles, physiques).
- **Eco-responsabilité** : s'inscrire dans une démarche d'écologie et de respect de l'environnement.
- **Maîtrise de soi** : prendre de la distance par rapport à l'évènement, apprendre à choisir et à concrétiser son choix sont des ressources précieuses pour l'épanouissement personnel.
- **Communication bienveillante** : écoute des besoins individuels et paroles bienveillantes et sans jugement.

- Par ma signature sur la feuille d'émargement en annexe, je déclare avoir lu et compris le présent document et m'engage à m'y conformer sans réserve.



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Ribambelle se veut être un lieu où chacun est acteur du projet et de son bon fonctionnement. Nous comptons sur vous !! Un grand merci

- ▶ Dans le cadre d'un centre d'accueil de mineur, il est interdit de fumer dans l'ensemble de l'enceinte de l'établissement ainsi qu'à la vue des enfants. Un lieu est prévu à cet effet à côté du local des ouvriers d'entretien. Le cendrier devra être vidé dans petit sac poubelle et déposé dans le local poubelle à l'entrée du centre.
- ▶ Il est demandé aux usagers de respecter le matériel collectif mis à disposition et de le ranger en état de fonctionnement et de propreté après chaque utilisation. Il sera nécessaire de prévenir immédiatement la direction lors d'un dysfonctionnement afin de pouvoir faire réparer ou remplacer le matériel concerné. L'utilisation d'un matériel doit être validé par la direction.
- ▶ Adopter une tenue vestimentaire adaptée et un langage exemplaire et respectueuse du public reçu et s'abstenir de porter tout signe distinctif religieux, politique et philosophique pour respecter le caractère laïque de Ribambelle.
- ▶ Dans un souci d'économie financière mais également afin de répondre à un comportement éco-citoyen lié au projet éducatif de l'association, il est demandé aux usagers d'être vigilant sur sa consommation d'énergie et de produits, en particulier avec l'électricité, l'eau, le papier et tout type de consommable. Il est demandé de privilégier le recyclage des produits dans les poubelles prévues à cet effet en salle de restauration.
- ▶ Le stationnement des véhicules doit se faire uniquement sur l'aire aménagée se trouvant dans le champ à l'entrée du centre (sauf pour les deux roues pouvant utiliser l'autre parking). Aucun véhicule personnel ne pouvant rentrer dans l'enceinte du centre (sauf besoin justifié).
- ▶ Le ménage dans les hébergements est pris en charge par Ribambelle en ce qui concerne le couloir et les sanitaires. Les chambres ne sont pas nettoyées. Aussi nous vous demandons de bien vouloir laisser les lieux dans un état de bon hygiène.
- ▶ L'utilisation d'internet doit être utilisé avec parcimonie, le forfait n'étant pas illimité. Un ordinateur portable avec un accès internet est mis à disposition à l'accueil sur le bureau en entrant. Merci de bien penser à déconnecter le réseau afin d'éviter toute consommation inutile.
- ▶ Le café est à disposition au petit déjeuner, déjeuner et goûter sur la desserte du salon. Les verres doivent être placés dans le passe plat à gauche en entrant dans la cuisine. Si la cuisine est fermée, les déposer sur une table en attendant la réouverture.
- ▶ Penser à toujours fermer les portes de la structure de manière à garder les salles à bonne température et d'éviter l'intrusion des chiens errants.
- ▶ Les participants s'engagent à respecter la tranquillité du voisinage (particulièrement le soir) ainsi que celle des enfants présents le cas échéant.

